

Le diocèse du Mans accueille l'Académie Musicale de Liesse

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

Date : 16 octobre 2021

D'**Eric Martinez**, directeur de l'enseignement diocésain :

L'[Académie Musicale de Liesse](#) est un établissement scolaire hors contrat sous tutelle de l'Enseignement catholique du diocèse de Soissons, Laon et St Quentin, créée en 2014. Les élèves sont des garçons du CM1 à la Terminale qui proviennent de toute la France. Dans le cadre d'un Projet éducatif caractérisé par des horaires aménagés musique, les élèves sont tous internes et musiciens. Actuellement installé dans l'Aisne, l'établissement compte cette année 96 élèves.

Les bâtiments actuels étant devenus trop petits, l'Académie musicale de Liesse a décidé, avec l'accord des évêques et des tutelles concernés des diocèses de Soissons et du Mans, de déménager entièrement dans la Sarthe, à Précigné, dans des bâtiments cédés par la congrégation des Marianistes de Sainte Croix. Ces bâtiments font actuellement l'objet de travaux de rénovation importants avec comme objectif une première rentrée en septembre 2022.

L'établissement sera alors placé sous la tutelle diocésaine de l'Enseignement Catholique du Mans et contribuera à faire vivre la Charte écologie intégrale. La classe de CM1-CM2 est actuellement sous contrat simple et Monsieur **Vianney CHATILLON**, Chef d'établissement, participera aux réunions des Chefs d'établissement de l'Enseignement catholique. Le

Directeur diocésain est membre de droit du Conseil d'administration. [...]